



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 février 2026

### **Gérald DARMANIN, garde des Sceaux, ministre de la Justice, annonce la construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Nîmes**

**Face à une surpopulation carcérale particulièrement élevée dans le Gard et plus largement dans le sud de la France, le garde des Sceaux, ministre de la Justice, a obtenu la construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Nîmes.**

Ce nouvel établissement d'une capacité de 700 places, dont la livraison est prévue à horizon 2029-2030, s'inscrit dans le cadre du programme national de création de 15 000 places de prison.

Il permettra de répondre durablement à la saturation actuelle des établissements pénitentiaires du territoire, notamment de la maison d'arrêt de Nîmes, dont le taux d'occupation dépasse aujourd'hui 230 %.

Cette décision fait suite à la livraison, en août 2025, d'une extension de 150 places, qui a permis de desserrer la pression, mais ne suffit pas à absorber la surpopulation existante.

Avec ce nouvel établissement, le Gouvernement agit concrètement pour :

- Améliorer les conditions de travail des personnels pénitentiaires ;
- Garantir une exécution effective des peines ;
- Renforcer la sécurité des établissements et la lutte contre la criminalité ;
- Restaurer des conditions de détention dignes.

Le garde des Sceaux rappelle que la construction de nouvelles places de prison est une condition indispensable pour mettre fin à la présence de matelas au sol, et assurer la crédibilité de la réponse pénale.

Ce projet majeur témoigne de la détermination du Gouvernement à donner à la Justice les moyens d'agir, partout en France.

### **Contacts presse**

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)  
Bureau presse et veille du ministère : Tél : 01 44 77 65 54 - [presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

Tous les communiqués :  
[www.justice.gouv.fr/presse](http://www.justice.gouv.fr/presse)